

Nombre de  
membres en  
exercice

**95**

Présents et  
représentés

**92**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 24 MARS 2022**

L'an deux mille vingt deux  
Le vingt quatre du mois de mars à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le dix huit mars deux mille vingt deux, s'est réuni au Météore à Anancy (Meythet) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Délibération

Date  
d'affichage

29 MARS  
2022

Déposée en  
Préfecture le

29 MARS  
2022

#### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique KHAMMAR, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

#### Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Nicole BLOC à Martine COUTAZ, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Guillaume TATU, Noëlle DELORME à Gilles ARDIN, Elisabeth EMONET à Gérard PASTOR, Pierre GEAY à Christian PETIT, Fabien GERY à Samuel DIXNEUF, Marion LAFARIE à Charlotte JULIEN, Elisabeth LASSALLE à Roland DAVIET, Pierre-Louis MASSEIN à Alexandre MULATIER-GACHET, Raymond PELLICIER à Pierre BRUYERE, Marie-Luce PERDRIX à Jacques ARCHINARD, Tony PESSEY à Thomas MESZAROS, Yannis SAUTY à Benjamin MARIAS, Bénédicte SERRATE à Eric PEUGNIEZ

#### Etaient excusés

Antoine de MENTHON, Philippe MONMONT, Christophe PONCET

Aurélien MODURIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

## OBJET

### **TARIFICATION SOCIALE DE L'EAU - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAF DE LA HAUTE SAVOIE**

*Pierre BRUYERE, rapporteur*

Vu l'article L. 2224-12-1-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-0066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Annecy et disposant que la collectivité est compétente en matière d'eau potable ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° DEL-2021-340 du 16 décembre 2021 relative à l'harmonisation des tarifs de vente de l'eau potable ;

Considérant qu'au terme de la délibération suscitée, le Conseil communautaire a validé le principe de la mise en place d'une mesure sociale à destination des ménages les plus précaires, visant à ce que la facture d'eau n'excède pas 3 % du revenu du ménage pour une consommation de référence ;

Considérant que, pour permettre à ladite mesure de bénéficier à tous les foyers raccordés à l'eau potable – qu'ils soient directement abonnés au Service de l'eau ou qu'ils assurent le règlement de leur consommation d'eau potable par l'intermédiaire des charges du logement – cette aide prendra la forme d'une allocation eau ;

Considérant, dès lors, que pour identifier les bénéficiaires potentiels de cette allocation dans le respect des règles de confidentialité réglementaires, il convient de mettre en œuvre un partenariat avec la CAF de la Haute-Savoie au moyen d'une convention ;

#### **LE CONSEIL DECIDE :**

- de valider la convention de partenariat entre la CAF de la Haute-Savoie et le Grand Annecy relative à l'échange de données nécessaires à la mise en œuvre de la tarification sociale de l'eau sur le territoire du Grand Annecy, telle que jointe en annexe ;
- d'autoriser la Présidente à signer ladite convention, ainsi que tout document permettant l'exécution de la présente délibération.

#### **LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 91

ABSTENTION(S) : 1 (Jean-Luc RIGAUT)

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.